

2ème année de Licence - Mention « Droit »
Tronc commun « Droit et science politique » - Pessac
Enseignements et contrôle des connaissances : 2025-2028

Version du 20/03/2025

Version du 20/03/2025

					Volume horaire de l'année (h) :		Entre Et		469,50 484,50
Premier semestre			Volume horaire du semestre :			Entre Et	242,00 248,00	ECTS : 30	
Matières			Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
			TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales									
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h		
Droit civil étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn		
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h		
Droit pénal	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h		
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires									
UE obligatoires									
Droit des biens		31,50		20	2	écrit (QCM)	3h ¹		
Institutions internationales		21,00		20	2				
UE optionnelles - 1 UE à choisir parmi									
Histoire du droit des obligations		21,00		20	2				
Science politique		21,00		20	2				
Bloc de Connaissances et compétences transverses									
UE obligatoire									
Maîtrise des ressources documentaires (cours en ligne)	4,00		10		1				
UE optionnelles - 1 UE à choisir parmi :									
- La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -									
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne)*	15,00		20		2				
▫ allemand	15,00		20		2				
▫ espagnol									
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel			
Certification Pix	21,00			20	2	certification nationale			
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2				
Sociologie du droit		21,00		20	2	écrit ou oral	1h si écrit		
Sport**	18,00		20		2	épreuve annuelle			
UE facultatives****									
Stage				10	1				
LV2 allemand ou espagnol - la même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 - (sur candidature - 20 étudiants maximum)				10	1				
UE Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1				
Projet interculturel (sur candidature) *****			50%	50%	3	oral			

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				Entre Et	227,50 236,50	ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal			
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature	Durée		
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales									
UE obligatoires									
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h		
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h		
Droit administratif étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn		
Droit de l'Union européenne	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h		
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires									
UE obligatoires									
Régime général de l'obligation		21,00		20	2	écrit (QCM)	3h ¹		
Droits constitutionnels européens		21,00		20	2				
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 2 suivantes									
Histoire de l'administration		21,00		20	2				
Philosophie du droit		21,00		20	2				
Bloc de Connaissances et compétences transverses									
UE obligatoire									
Projet professionnel	3,00		10		1				
UE optionnelles : 1 UE à choisir parmi les 6 suivantes									
- La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -									
▫ anglais (cours en présentiel + cours en ligne)*	15,00		20		2				
▫ allemand	15,00		20		2				
▫ espagnol	15,00								
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel			
Certification Pix	21,00			20	2	certification nationale			
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2				
European Economics		17,50		20	2	écrit ou oral	1h si écrit		
Sport**	18,00		20		2	épreuve annuelle			
Engagement étudiant***	12,00		20		2				
UE facultatives****									
LV2 allemand ou espagnol - la même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 - (sur candidature - 20 étudiants maximum)				10	1				
Stage				10	1				
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1				

* L'option "anglais" est obligatoirement suivie sur les deux semestres

** Le sport est accessible dans la limite des places disponibles. Il doit être suivi dès le semestre 1 mais ne sera évalué qu'au semestre 2.

*** Sur candidature avec évaluation annuelle

**** Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

***** L'UE s'adresse aux étudiants souhaitant partir en mobilité.

¹ Les matières sont évaluées au cours de la même épreuve à concurrence d'1h par matière

Les enseignements indiqués en jaune font l'objet d'une évaluation annuelle, prévue à l'issue des enseignements du semestre 2.